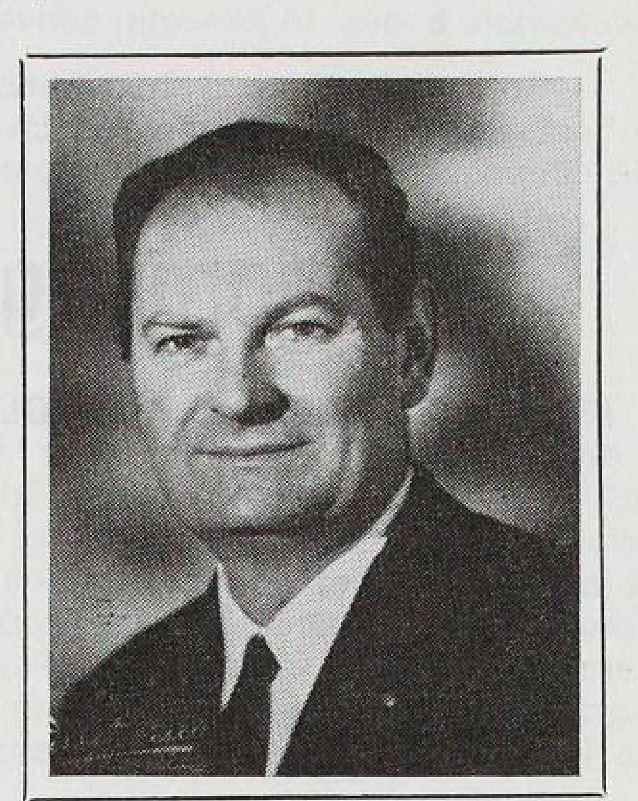
DIXIEME CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

CANDIDATURE DE

Francis LEVRAUD

présenté et investi par le **Mouvement Réformateur**



Francis LEVRAUD, issu d'une famille installée à Noriou-La-Libarde, à BOURG-SUR-GIRONDE.

Né le 10 janvier 1925, sous-officier de réserve, ayant été engagé volontaire en 1944,

Conseiller municipal de Bourg-sur-Gironde depuis 20 années,

Chevalier du Mérite Agricole, membre de la Chambre d'Agriculture de la Gironde et du CIVB, s'adresse aux ELECTRICES et aux ELECTEURS des cantons de **BLAYE, BOURG-SUR-GIRONDE, FRONSAC, GUITRES, SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE et SAINT-SAVIN-DE-BLAYE.**

Chers amis,

Le dimanche 4 mars prochain, vous allez voter pour élire votre nouveau député.

Vous aviez cru, en 1958, qu'une page était tournée. Vous espériez que, désormais, la France allait vivre comme un pays moderne, bénéficiant au maximum de ses inépuisabes ressources.

Mais vous avez connu :

— l'alerte de 1967 et les événements de Mai 1968;

— le référendum à l'occasion duquel l'U.D.R. et son chef le Général de Gaulle, ne s'inclinant pas devant le résultat du vote des Français, ce dernier a préféré partir;

— les grèves renouvelées, coûteuses pour les travailleurs et pour l'Economie et les scandales honteux;

— le désordre de l'O.R.T.F. et le commerce, pour ne pas dire le trafic, des armes;

— les influences politiques à tous les niveaux, etc., etc.

Puis, vous avez tiré la leçon d'un député sortant, inefficace à l'Assemblée nationale.

Enfin, vous avez constaté la montée extrême menaçante d'une gauche inquiétante et capable de ruiner les possibilités de chacun d'entre nous. L'asservissement nous guette pour nous enrôler et nous emprisonner dans son système totalitaire.

Alors, que vous reste-t-il ?

Il reste aux Françaises et aux Français le changement, un changement profond dans le calme.

Avec le Mouvement Réformateur, je m'engage, devant vous, à lutter une fois élu, pour ce qui suit :

Problèmes généraux, sociaux et fiscaux :

— **Région, Département, communes :** les décisions des bureaux, à la lenteur désespérante, ont freiné les projets de réalisation, ont augmenté les difficultés de gestion des élus et principalement des Maires et de leurs conseils municipaux. Il faut un pouvoir régional avec la capacité de décision.

— **Personnes âgées :** un effort prioritaire pour octroyer à toutes les personnes âgées, immédiate-

ment, les 3/4 d'un S.M.I.C. porté à 1 000,00 F, c'est à-dire 750,00 F par mois, pour toutes celles et tous ceux qui ont l'âge de la retraite.

— **Enseignement et Sports :** Pour les jeunes, il est primordial de prévoir la construction d'Etablissements d'Enseignement et notamment d'un C.E.T. ainsi que l'édification d'équipements sportifs correspondants aux aspirations de la jeunesse qui doit s'épanouir physiquement.

— **Revenu des travailleurs :** La garantie d'un revenu minimum de 1 000 F par mois à tous les travailleurs.

— **Situation des familles :** Application réelle d'un statut juridique et social plus juste pour les femmes, multiplication des crèches et des écoles maternelles, accession à des logements convenables pour tous.

— **Communications :** l'hécatombe d'accidents dus à l'état des routes est une désolation. Les difficultés de communiquer téléphoniquement, malgré la bonne volonté des opérateurs et opératrices, tiennent de la patience héroïque. Les moyens de communication, quels qu'ils soient, feront partie, aussi, des priorités.

La responsabilité de tous ces équipements sera décentralisée dans le cadre du Pouvoir régional de gestion.

FISCALITE. La suppression de la patente et une simplification de la T.V.A. sont de nature à apaiser les commerçants et les artisans. Ces derniers doivent être considérés eu égard à la place primordiale qu'ils occupent dans la vie sociale et économique de nos Régions.

Sur un plan plus général, la T.V.A., motif de vie chère, doit être révisée.

Enfin, le maintien, notamment, des recettes buralistes dans chaque commune, est un élément de commodité et fait partie de l'équipement de nos communes.

Economie générale et Europe :

PROBLEMES RURAUX, AGRICOLES ET VITICOLES. L'Agriculture, sous toutes ses formes, constitue le principal revenu de la Région, donc de la circonscription. Une actualisation du Prix des Produits Agricoles, viticoles et notamment pour les vins blancs, après un ajustement sur les coûts de production, sera la meilleure garantie du Pouvoir d'Achat des Agriculteurs et un facteur certain de la Prospérité de l'Economie Rurale dans son ensemble.

TOURISME. Le tourisme est indissociable de l'Aménagement de la Région, de l'organisation de l'accueil et du séjour de ceux qui sont à la recherche de l'air non pollué, et des plaisirs de la pêche, de la chasse, de la détente.

JEUNES. Une formation professionnelle correspondant aux goûts et aptitudes des Jeunes sera dispensée dans le cadre des emplois à pourvoir ou à créer. Pour eux, le droit de vote sera ramené à 18 ans.

RAPATRIES. En dehors de toute considération d'ordre politique, je veux considérer l'aspect humain et social de la situation des Rapatriés qui se résume en trois mots clés : moratoire définitif, indemnisation intégrale, amnistie totale.

LA LIBERTE. Qu'il s'agisse de l'information, du droit de propriété, de la chasse, etc., faites en sorte de la conserver — en ce qui me concerne, je m'y emploierai — pensez à ceux qui veulent confisquer la liberté des autres, les totalitaires, et à ceux qui ne savent pas se servir de la leur, la majorité sortante en particulier.

EUROPE. Il est urgent de faire l'unité politique de l'Europe. C'est le seul moyen de nous rendre véritablement indépendants vis-à-vis des grands blocs.

Voilà l'essentiel de mon programme.

Il est conforme à vos aspirations, il est en conformité avec le Programme du Mouvement Réformateur. Il est celui que je vous promets de faire triompher.

Je compte sur vous. Comptez sur moi !

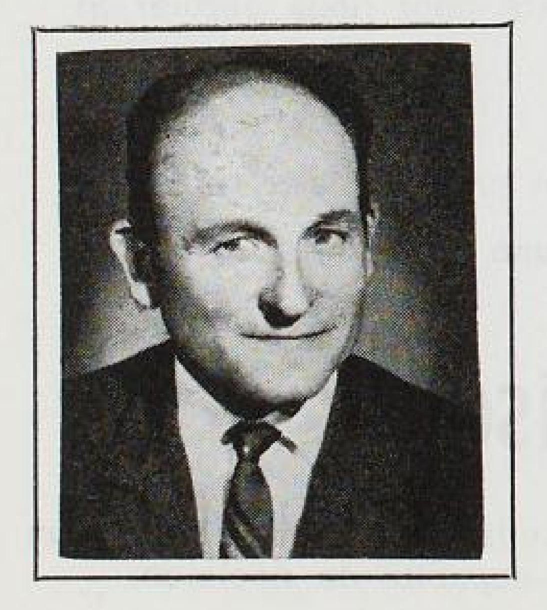
Vive la dixième circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

Vu : Le Candidat :

Francis LEVRAUD



Marcel BERTRAND, Candidat suppléant

demeurant à Saint-Ciers-sur-Gironde.

Imp. Blavia - Blaye.